



CONSULTATION SUR LA RÉDUCTION DE LA DÉPENDANCE AUX ÉNERGIES FOSSILES

Compte-rendu de la rencontre préparatoire avec les représentants de la Ville de Montréal

Le jeudi, 8 octobre 2015, 10 h 00 à 12 h 00
Dans les bureaux de l'OCPM, 1550, rue Metcalfe, 14^e étage, Montréal

Étaient présents :

Du Service de l'environnement de la Ville de Montréal

- M. Roger Lachance, directeur
- Mme Annick Le Floch, Chef de division, Division de la planification et du suivi environnemental
- Mme Émilie Charbonneau, Chef de section - Changements climatiques et projets spéciaux, Division de la planification et du suivi environnemental
- Mme Julie Guicheteau, ingénieure, Division de la planification et du suivi environnemental

De l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM)

- Mme Dominique Ollivier, présidente de l'OCPM
- M. Jean Burton, président
- Mme Isabelle Beaulieu, commissaire
- M. Alain Duhamel, commissaire
- Mme Stéphanie Wells, analyste

1. Ouverture de la rencontre

- **présentation des participants**
- **objectifs de la rencontre**

La présidente de l'OCPM, Mme Dominique Ollivier, souhaite la bienvenue aux participants. Elle rappelle l'objectif de la rencontre, qui vise à s'assurer du bon déroulement de la consultation publique qui débutera sous peu. Elle invite ensuite chacun à se présenter.

2. Consultation publique

- **rappel du mandat de l'OCPM et de l'objet de la consultation**
- **présentation de la démarche de la consultation (étapes)**

Mme Ollivier rappelle le mandat qu'a reçu l'OCPM du comité exécutif le 30 juin 2015, soit de « tenir une consultation publique sur les initiatives concrètes, ambitieuses et réalisables que la Ville de Montréal pourrait mettre en œuvre afin de réduire notre dépendance aux énergies fossiles ».



Puis, elle présente et explique les différentes étapes qui composent la démarche de la consultation :

- La séance d'information – le 29 octobre 2015, 19h
- La semaine des activités contributives citoyennes – du 14 au 20 novembre 2015
- La grande activité contributive citoyenne de l'OCPM – le 21 novembre, 13h
- La remise de la synthèse des idées citoyennes au Maire de Montréal avant son départ pour la Conférence des Nations-Unies sur les changements climatiques à Paris (COP21) – le 26 novembre 2015
- La soirée de reprise de la consultation – le 1^{er} février 2016, 19h
- Le marathon créatif – février 2016
- La séance d'audition des opinions – le 8 mars 2016, 19h

3. Séance d'information

- **déroulement**
- **responsabilités des porte-parole et des personnes-ressources de la Ville de Montréal**
- **besoins logistiques particuliers de la Ville de Montréal**

M. Jean Burton, président de la commission, rappelle que la séance d'information, qui aura lieu le jeudi 29 octobre 2015 à 19h au 1550, rue Metcalfe, 14^e étage, vise à présenter le sujet de la consultation, ainsi qu'à répondre aux questions des citoyens.

Il est convenu que la présentation du sujet de la consultation par les représentants de la Ville de Montréal ne dépassera pas 30 minutes, afin de soutenir au maximum l'attention des auditeurs. La séance se terminera par la période de questions des citoyens qui se seront inscrits au registre. À ce moment, le président entendra chacune des questions et les redirigera vers la personne désignée de la Ville, afin d'obtenir la réponse la plus juste et complète possible.

Il est demandé aux représentants de la Ville de fournir une liste des noms et fonctions des personnes déléguées présentes à la séance. Cette liste devra être envoyée à l'analyste durant la semaine précédent l'évènement.

Les besoins particuliers en matériel et équipements techniques des représentants de la Ville de Montréal pour leur présentation lors de la séance d'information sont identifiés (écran, projecteur, etc.).

M. Burton clarifie également la portée du droit de rectification. Ce droit permettra aux représentants de la Ville de Montréal de corriger brièvement, en cas d'erreur ou d'inexactitude, des faits ou des données objectives entendus lors des séances d'information et d'audition des opinions.



4. Dossier de documentation

M. Burton confirme que l'ensemble des documents fournis par la Ville seront déposés sur le site web de l'OCPM (ocpm.qc.ca/energies-fossiles), sous l'onglet « *Documents* », dès le 15 octobre 2015, soit deux semaines avant la séance d'information.

Il rappelle qu'en cours de consultation, selon les questions du public, la commission peut demander aux représentants de la Ville de lui fournir de l'information supplémentaire. Une fois reçue par la commission, cette information sera rendue publique sur le site web de l'Office, sous l'onglet « *Travaux de la commission* ».

5. Questions et enjeux

Finalement, le président de la commission invite les représentants de la Ville à se préparer à recevoir des questions du public portant sur divers thèmes et enjeux qui pourraient être abordés lors de la séance d'information du 29 octobre prochain.